

RAPPORT D'ACTIVITES

2019

de l'association Inf'OGM

SOMMAIRE

1) Vie associative.....	3
Le Conseil d'Administration.....	3
L'équipe salariée.....	4
Le fonctionnement d'Inf'OGM.....	4
2) L'actualité OGM et semences à travers les veilles d'informations.....	4
La veille juridique.....	4
La veille Europe.....	5
La veille semences.....	5
3) Les réalisations de l'année.....	5
Le site Inf'OGM.....	5
Le journal Inf'OGM.....	7
Articles écrits par des rédacteurs invités.....	7
Traduction des articles Inf'OGM.....	8
Vidéos.....	8
Infographie.....	9
4) Expertise de l'association.....	9
Pour les acteurs du débat.....	9
Articles pour l'extérieur.....	9
5) Contexte thématique et ligne éditoriale.....	9
6) Politique de communication et promotion.....	10
Écrire pour la société civile.....	10
Transmettre de l'information aux médias.....	10
S'ouvrir au grand public.....	10
Favoriser l'auto-financement.....	12
7) Les partenariats.....	12
8) Les bailleurs.....	12
9) Quelques messages de soutien.....	13

1) Vie associative

Le Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2019, l'association comptait 124 adhérents (contre 75 adhérents au 31 décembre 2018).

Lors de l'Assemblée Générale 2019, quatre personnes ont été élues au Conseil d'Administration de l'association dont 4 nouvelles pour un mandat de trois années : Annick Bossu, Brigitte Nardin, Arnaud Apoteker et Frédéric Guérin. Le Conseil d'administration était alors composé de onze personnes avec différentes périodes de mandat chacune comme résumé dans le tableau ci-dessous.

Nom	Année d'élection	Année de fin de mandat
Claire Chauvet	2017	2020
Suzanne Dalle	2017	2020
Jean Azan	2018	2021
Jacques Dandelot	2018	2021
Jean-Luc Juthier	2018	2021
Hervé Le Meur	2018	2021
Thierry Mercier	2018	2021
Serge Müller	2018	Démission en 2019
Annick Bossu	2019	2022
Brigitte Nardin	2019	2022
Arnaud Apoteker	2019	2022
Frédéric Guérin	2019	2022

Jacques Dandelot fut désigné, par le Conseil d'Administration, représentant légal de l'association.

Ci-dessous, vous trouverez les administrateurs référents pour certains des projets menés par Inf²OGM.

Projets	Administrateur référent
Site internet	Suivi du comité de rédaction : Jacques Dandelot
Journal	Suivi du comité de rédaction : Jacques Dandelot Directeur de publication : Jacques Dandelot
Veille Juridique	Hervé Le Meur
Veille semences	Thierry Mercier, Jean-Luc Juthier
Thème des nouveaux OGM	Thierry Mercier, Hervé Le Meur, Annick Bossu
Thème des brevets	Hervé Le Meur
Fonctions internes	Administrateur référent
Représentant légal	Jacques Dandelot
Relations humaines	Hervé Le Meur
Promotion / Communication	Réseaux sociaux : Frédéric Guérin Illustrations des articles : Claire Chauvet Prospection adhérents abonnés : Frédéric Guérin (Annick Bossu et Brigitte Nardin)
Gestion financière	Comptabilité : Jean-Luc Juthier
Recherche de subventions	Relation bailleurs : Jacques Dandelot

Au cours de son mandat courant de l'AG 2019 à l'AG 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni une fois par mois. Ces réunions ont eu lieu au rythme de deux réunions par téléphone d'une heure et demi en moyenne suivies d'une réunion physique d'une journée au siège de l'association à Paris.

L'équipe salariée

Suite à l'embauche de Rachel Dujardin sur le poste de Chargée de la recherche de subventions et de la promotion, et de Zoé Jacquinot sur le poste de veille juridique fin 2018, l'équipe était composée de six personnes en 2019. Après avoir connu deux personnes différentes restées peu de temps, le poste de comptabilité est occupé depuis quelques mois par Carinne Dumont. Les salariés en 2019 étaient donc Rachel Dujardin, Carinne Dumont, Zoé Jacquinot, Eric Meunier, Christophe Noisette et Frédéric Prat.

L'équipe salariée est toujours en télétravail complet. Rachel Dujardin travaille depuis Lans-en-Vercors (Isère), Zoé Jacquinot ainsi qu'Eric Meunier depuis Paris, Christophe Noisette depuis Busseix (Haute-Vienne), Carinne Dumont depuis Bourg-Argental (Loire) et Frédéric Prat depuis Claret (Hérault). Notre siège social se trouve à Paris (nous sommes gracieusement hébergés par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, un grand merci à eux !)

En 2019, l'équipe s'est réunie régulièrement, par téléphone, une fois par semaine pour faire le point sur les différentes tâches au sein d'Inf'OGM. Des réunions physiques étaient également couplées aux réunions physiques du CA, une fois par trimestre. Afin de pallier un éloignement de fait lié au télétravail, Eric et Zoé ont travaillé ensemble deux ou trois après-midi par mois. Du fait d'urgences régulières ou de déplacements, ce rythme n'a néanmoins pas pu être respecté tout au long de l'année.

Le fonctionnement d'Inf'OGM

Un changement important dans le fonctionnement a eu lieu en 2019. Le Conseil d'Administration a décidé que l'association fonctionnerait sans bureau. Un représentant légal a été choisi en la personne de Jacques Dandelot pour remplacer le poste de Président qui existait auparavant. Cette suppression de l'instance bureau faisait notamment suite à une baisse de la fréquence de ces réunions, le Conseil d'Administration se réunissant mensuellement.

En plus des réunions mensuelles de CA, Inf'OGM a organisé son séminaire annuel, mais sur une seule journée au lieu des deux habituelles, transformant la seconde journée en réunion de Conseil d'Administration. Ces deux jours de réunions eurent lieu les 6 et 7 octobre 2019, sur Paris au siège social de l'association. L'occasion pour l'association de consacrer une journée au fonctionnement interne et une journée entière aux thématiques d'actualité.

2) L'actualité OGM et semences à travers les veilles d'informations

La veille juridique

Depuis 2002, la veille juridique d'Inf'OGM permet de compiler des informations institutionnelles et politiques françaises, européennes et internationales de manière brute et régulière sur les OGM. Ce travail de suivi de l'actualité juridique permet d'actualiser notre connaissance du contexte global des OGM et des biotechnologies et de nourrir des analyses plus approfondies, livrées ensuite dans les articles publiés par Inf'OGM. Il est envoyé à une liste de diffusion regroupant 45 personnes de la société civile impliquées ou intéressées dont des membres d'associations de la société civile. Chaque année, ces dernières contribuent au soutien, notamment financier, de la veille. Il s'agit des Amis de la Terre, Biocoop, la Confédération paysanne, Greenpeace, la Fédération nationale d'agriculture biologique, Nature & Progrès et l'Union nationale des apiculteurs français.

L'année 2019 s'est caractérisée pour la veille juridique par une prise de poste en fin d'année 2018 de Zoé Jacquinot ainsi que l'évolution de nombreuses thématiques sur les OGM, les biotechnologies mais aussi les brevets et l'innovation.

La veille a également poursuivi son travail d'analyse des allègements des obligations applicables aux OGM. À cette fin a été analysée la réforme de la réglementation alimentaire générale. Les OGM dits « en transit » ont été identifiés comme une autre brèche supplémentaire dans la réglementation communautaire. Le « Principe d'innovation » nouveau concept discret, se fait pourtant une place au niveau communautaire et a été identifié comme un possible allègement.

La veille juridique et la veille Europe ont suivi l'actualité politique de l'Union européenne avec les élections des euro-députés fin 2019 et la constitution de la nouvelle Commission européenne afin de déterminer les projets de la nouvelle mandature concernant les OGM. Les veilles suivent les consultations que la Commission a ouvertes dans ce cadre.

La veille juridique a également suivi les remous qui ont accompagné le nouveau contentieux concernant la brevetabilité des produits issus de procédés essentiellement biologiques qui a eu lieu à l'Office européen des brevets (OEB). Les États membres et l'Union européenne ont encore une fois manifesté leur opposition à cette brevetabilité. Le président de l'OEB a porté le contentieux devant la Grande Chambre des recours. L'issue de ce contentieux (attendu pour l'été 2020) est encore incertain.

Au niveau français, la veille juridique a continué à suivre les acteurs engagés dans le recours devant le conseil d'État concernant les variétés rendues tolérantes aux nouveaux herbicides (VrTH) et les nouveaux OGM. Ce travail a abouti en février 2020 avec le rendu de l'arrêt du Conseil d'État donnant principalement raison aux parties requérantes.

La veille Europe

Depuis de nombreuses années, Inf'OGM participe aux échanges d'informations avec les acteurs de la société civile présents au niveau européen. Mais, en 2019, du fait de tâches internes et un recentrage sur les activités de rédaction, cette présence fut moindre que les années précédentes. Et ce, malgré une remobilisation importante des acteurs européens dont le rythme de réunions est devenu quasiment mensuel. Néanmoins, Inf'OGM a participé à plusieurs réunions avec les présences ensemble ou alternativement d'Eric ou Zoé. Inf'OGM a également pris en charge l'organisation de quelques-unes de ces réunions.

La veille semences

La veille citoyenne d'informations sur les semences (VCIS) a continué son activité de diffusion d'informations, essentiellement *via* des articles sur le web et le journal, ainsi que par la tenue de deux stands : l'un à la Brigue (octobre 2019), à l'invitation de la Maison des Semences Paysannes maralpines ; l'autre à Mèze (novembre 2019), invité par le RSP aux secondes rencontres internationales de « Sème ta résistance » (animation d'un atelier et stand d'informations).

Les activités liées à la veille semences sont de quatre ordres :

- Écriture d'articles sur le thème des semences pour le journal bimestriel : deux dossiers en 2019 (« Semences : des initiatives paysannes », N°153, janv-fev 2019 ; et « Amérique latine : droguée aux OGM » N°157, nov-dec. 2019) sont parus dans le journal Inf'OGM en 2019...

- Écriture de 12 articles pour le site Internet suivant l'actualité. À noter la parution d'un article, traduit en anglais, sur le blé Renan, qui montrait grâce à une enquête historique poussée que cette variété, beaucoup utilisée en AB, n'est pas, comme l'affirment les promoteurs des OGM, un OGM.

- Animation de la liste de diffusion modérée d'informations sur les semences (130 inscrits en 2019, contre 132 en 2018, 128 en 2017, 118 en 2016 et 100 en 2015, et 2 à 3 emails par jour en moyenne). Les retours obtenus sur cette liste de diffusion sont encore positifs cette année, soulignant son caractère indispensable pour suivre efficacement le thème semences, certains préférant des messages plus groupés, d'autres non.

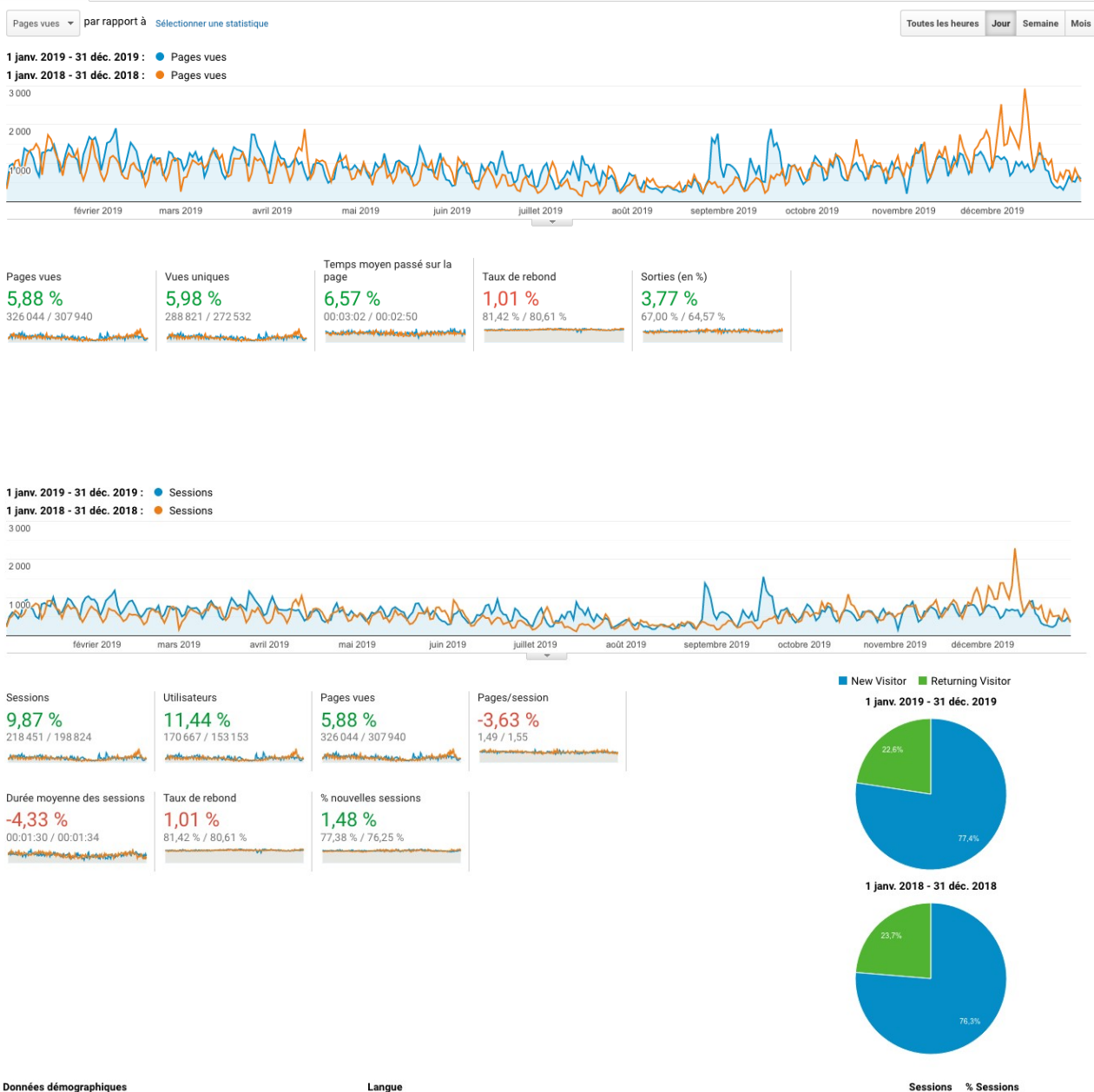
Dématérialisation des semences, droits de propriété intellectuelle (Brevets et COV, que l'on peut aussi rattacher à la veille juridique), semences « biofortifiées » présentées comme solution pour remédier aux carences alimentaires... sont quelques-uns des thèmes abordés en 2019 et qui continueront à être traités en 2020, ainsi que la partie semences de la réglementation européenne pour l'agriculture biologique...

Faute de temps côté RSP, mais aussi Inf'OGM, le partenariat avec le RSP a évolué : moins de collaborations régulières, mais le RSP continue à répondre aux sollicitations d'informations sur les semences et à certaines relectures.

3) Les réalisations de l'année

Le site Inf'OGM

Le site Internet d'Inf'OGM continue d'être une référence francophone en termes de suivi de l'actualité des dossiers OGM et semences. En 2019, Inf'OGM a maintenu son rythme de publication sur son site Internet avec un total de 109 articles publiés ou mis à jour (102 en 2018, 103 en 2017) soit un peu plus d'un article tous les 2,5 jours ouvrable.



Le site Internet a compté 326 044 pages vues au total (contre 307 940 en 2018), soit une augmentation de 5,88 %. Ceci correspond à 288 821 vues uniques (contre 272 532 en 2018), soit une augmentation de 6 %. Le taux de rebond reste toujours important (supérieur à 80%), mais le temps passé sur les articles est lui tout à fait honorable (il est de 3'02" en 2019 contre 2'50" en 2018).

En termes d'utilisateurs, là aussi, il y a une progression entre 2018 et 2019 : +11,5 %. Ils passent de 153 153 à 170 667.

Un travail de référencement était prévu pour cette année mais n'a pas pu se faire. Mais *a contrario* le travail de promotion du site *via* les réseaux sociaux semble porter ses fruits.

Par ailleurs, Inf°OGM a continué la politique adoptée il y a désormais trois ans, qui consiste à mettre à jour un article déjà publié - et non plus d'écrire un nouvel article quand un nouvel épisode complète une « histoire ». L'article numéro 5676 consacré aux actions des Faucheurs volontaires, par exemple, a été mis à jour au moins quatre fois en 2019.

Le journal Inf'OGM

Le journal papier Inf'OGM a été maintenu en 2019 dans sa version 24 pages et 5 numéros par an. Il comporte toujours un dossier thématique, des pages d'actualités (des synthèses des articles principaux et pertinents issus du site internet), une ouverture (un texte qui aborde des questions connexes aux OGM et aux semences) et parfois un état des lieux.

Le journal est passé de 280 abonnés au 01/01/2019 à 382 abonnés au 31/12/2019 (soit une augmentation de 36 %). Notons que ces abonnés font bien souvent circuler leurs exemplaires au sein des réseaux militants, et à ces abonnés s'ajoutent les lecteurs des articles du journal sur internet.

Les dossiers thématiques de douze pages sont toujours composés de plusieurs articles rédigés par Inf'OGM et des auteurs extérieurs et permettent de faire un point aussi complet et contextualisé que possible sur un sujet particulier.

Articles écrits par des rédacteurs invités

Si la grande majorité des articles du site Internet et du journal sont rédigés par l'équipe de salarié-e-s, Inf'OGM a également accueilli des plumes extérieures. La liste de leurs articles est donnée ci-dessous.

Journal	Articles
153	<ul style="list-style-type: none">- Christophe Bonneuil, Directeur de recherches au CNRS, enseignant à l'EHESS, « Amélioration variétale : exit les « experts », retour des paysans »- Michel Metz, Réseau Semences Paysannes, « Pétanielle : jardiniers et paysans sauvegardent la biodiversité »- Giada Bellia, Réseau Semences Paysannes, « Artisan semencier : un métier en pleine définition »- Joris Gaudaré, Confédération paysanne, « Agricultures paysanne et biologique : avancer ensemble »
154	<ul style="list-style-type: none">- Joël Spiroux de Vendômois, CRII GEN, « Le Roundup Pro360 retiré du marché »- Joël Spiroux de Vendômois, CRII GEN, « le glyphosate et ses complices »- Arnaud Apoteker, « La saga judiciaire de Paul François »- Solène Demonet, France Nature Environnement, « Enquêtes publiques en France : une disparition programmée ? » (entretien)
156	<ul style="list-style-type: none">- Matthieu Calame, FPH, « Au commencement, une fondation... »- Thierry Raffin, premier président d'Inf'OGM, « Inf'OGM : par-delà les OGM... »- Bénédicte Bonzi, présidente d'Inf'OGM (2014 - 2018), « Inf'OGM, au coeur des luttes »- Guy Kastler, Jean-Luc Juthier, membres de la Confédération paysanne, « Décrypter l'actualité pour renforcer les organisations »- Franciska Soler, Collectif des Faucheurs Volontaires du Loiret et Loiret sans OGM ni pesticides, « Quelle utilité d'Inf'OGM pour un acteur collectif citoyen ? »- José Bové, eurodéputé sortant, « Inf'OGM : 20 ans d'expertise et de mobilisation »- Philippe Mouchette, Appel de Poitiers, « Inf'OGM doit continuer à nous éclairer ! »- Anne Furet, UNAF, « une apiculture malade de l'intensification agricole »
157	<ul style="list-style-type: none">- Lucía Sepúlveda Ruiz, Réseau d'action contre les pesticides RAP-Chili, « Le Chili : un exportateur de semences transgéniques »- Leonardo Melgarejo, Gabriel Bianconi Fernandes et Naiara Bittencourt, Groupe de travail sur la biodiversité et l'agroécologie (Université de Santa Catarina), « Main basse de l'industrie agroalimentaire au Brésil »- Leonardo Melgarejo, « Amazonie : bientôt une savane ? » (entretien)

Les dossiers thématiques publiés en 2019 ont été :

Journal	Dossier thématique
153	Semences : des initiatives paysannes (coordination : Fred Prat)
154	2018 : Offensives multiples sur les OGM (coordination : Christophe Noisette)
155	Nouveaux OGM : les éléments du débat public (coordination : Christophe Noisette)
156	Dossier. Inf'OGM vous informe : 20 ans déjà (coordination : Jacques Dandelot et Eric Meunier)
157	Amérique latine : droguée aux OGM (coordination : Fred Prat)

Traduction des articles Inf'OGM

Bien qu'ayant acté depuis quelques années de mettre une partie de ses ressources sur la traduction d'articles Inf'OGM en anglais, l'année 2019 a connu un rythme légèrement inférieur à celui de 2018. Cinq articles furent ainsi traduits contre sept l'année précédente. À l'origine de ce faible nombre de traductions, une absence de financement obtenu sur ce travail et une disponibilité assez faible du fait des nombreuses autres activités de l'association. Les articles traduits en 2019 furent (entre parenthèse, le nombre de visites enregistrées sur ces articles) :

- Peasants caught in the industrial property backwater, Frédéric Prat et Bob Brac, novembre 2019 (1197 visites)
- United States - The precautionary principle to deal with GM animals?, Eric Meunier - octobre 2019 (711 visites)
- New GMOS : have seed companies been given a mission by the European Commission ?, Eric Meunier, juillet 2019 (788 visites)
- No labelling for additives produced from GMO micro-organisms, Eric Meunier, juillet 2019 (1159 visites)
- Is Renan wheat genetically modified ?, Frédéric Prat, juin 2019 (2285 visites)

À ces articles publiés sur le site Inf'OGM, il faut également noter que des traductions d'articles Inf'OGM ont été faites par d'autres organisations, de leur initiative, et publiées sur leur site. GM Watch au Royaume-Uni a ainsi publié ses propres traductions d'articles Inf'OGM ainsi que certaines des traductions Inf'OGM :

- Regulatory detection of new GMOs: Finally under way, Eric Meunier, novembre 2019
- New GMOs: European civil society demands that the law is implemented, Eric Meunier, novembre 2019
- United States - The precautionary principle to deal with GM animals?, Eric Meunier, octobre 2019
- No labelling for additives produced from GMO micro-organisms, Eric Meunier, juillet 2019
- Is Renan wheat genetically modified?, Frédéric Prat, juin 2019 (2285)
- European experts say new GMOs can be traced, Eric Meunier, avril 2019
- EU Commissioner attacks European Court judgment on "new GMOs", Christophe Noisette, avril 2019

À noter enfin qu'entre 2015 et 2017, l'organisation Observatorio OMG de ecologistas en Accion traduisait en espagnol certains des articles Inf'OGM. Un travail qui n'est plus fait depuis 2017.

Vidéos

En 2019, Inf'OGM a pu reprendre la production de vidéos thématiques grâce à des subventions dédiées. L'association a ainsi produit deux vidéos. Une troisième a été réalisée en 2019 mais publiée début 2020.

La première, publiée début 2019, faisait un point détaillé sur le débat réglementaire autour du statut des nouveaux OGM. Une vidéo qui a été visionnée 27 858 fois au 28 avril 2020.

La seconde concernait un état des lieux général des OGM, intitulée « Etat des lieux des OGM, où en est-on vraiment ? ». Elle visait à faire le point sur l'utilisation des OGM transgéniques ainsi que sur le statut OGM de nouvelles plantes modifiées par des techniques autres que la transgénèse, suite à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne en juillet 2018. Cette vidéo a été vue 16 026 fois au 28 avril 2020.

La dernière, réalisée en 2019 mais publiée en 2020, portait sur le sujet des micro-organismes GM intitulée « Des bactéries et des levures génétiquement modifiées, déjà dans nos assiettes ? ». Son objectif était de rendre visuelle la problématique des produits issus de micro-organismes GM qui échappent légalement à l'étiquetage OGM. Cette vidéo a été vue 2 143 fois au 28 avril 2020.

Ces trois vidéos constituent les troisième et quatrième volets d'une série de vidéos démarrée en 2016. À ce jour, Inf'OGM a publié sur son site et son compte youtube (www.youtube.com/channel/UCIPDqnR_sMicLWjpRLLPgTw) =

Titre	Année	Nbre de vues au 28/04/2020 (youtube et réseaux sociaux)
« Des bactéries et des levures génétiquement modifiées, déjà dans nos assiettes ? »	2020	2 143
« OGM, état des lieux »	2019	16 026
« Nouveaux OGM, où en est-on ? »	2019	27 858
« Comment sont autorisés les OGM en Europe ? »	2016	560

Infographie

Inf°OGM a réalisé trois infographies en 2019 :

- Les VrTH : action de terrain, actions juridiques (www.infogm.org/6658-europe-citoyens-obtiennent-arret-historique)
- L'obtention du blé Renan (www.infogm.org/6716-ogm-ou-pas-point-sur-ble-renan)
- La numérisation des ressources génétiques (www.infogm.org/6747-international-qui-gere-numerisation-ressources-genetiques)

Cet exercice reste pertinent mais demande beaucoup de temps et des ressources techniques pour les mises en page.

4) Expertise de l'association

Les différents publics identifiés par Inf°OGM comme cibles d'un apport d'informations spécifiques sont le monde politique, la société civile (syndicats, associations et ONG, journalistes...) et les entreprises.

Pour les acteurs du débat

Au niveau français, Inf°OGM accompagne les parties prenantes dans leurs besoins d'informations et leurs réflexions sur des sujets comme les variétés rendues tolérantes aux herbicides (sur lesquelles le Conseil d'État a enfin rendu sa décision en février 2020), les nouvelles techniques de modification génétique ou l'évolution législative européenne du dossier semence. Ce travail effectué par Inf°OGM notamment sur les aspects scientifiques et réglementaires a mobilisé l'association dans de nombreux échanges (une dizaine de réunions).

Inf°OGM a aussi continué de relayer les évolutions des demandes d'autorisation d'OGM (transgéniques) auprès des acteurs français. Un travail qui nous a amenés à renseigner comment, depuis quelques années, l'Union européenne a réduit les procédures administratives d'autorisation des OGM ainsi que l'analyse des risques effectuée en amont de ces autorisations.

Enfin, par le biais de la veille juridique et de sa lettre aux élus, Inf°OGM continue d'informer les décideurs politiques sur les actualités du dossier OGM qui concerne leur échelon de gestion.

Au niveau européen, Inf°OGM continue de relayer aux organisations européennes son suivi et son analyse du dossier des nouvelles techniques de modification génétique. Un travail rendu possible grâce à l'informelle veille scientifique de l'association, de la veille juridique et de la veille semences, les trois permettant de croiser les dossiers OGM, propriété industrielle et semences. Cinq réunions téléphoniques ainsi que de nombreux échanges bilatéraux ont permis ce travail qui a notamment apporté aux organisations européennes certaines informations factuelles nécessaires à leur communication auprès des médias et du monde politique européen.

Le niveau international a aussi été partiellement couvert, avec notamment le suivi (à distance) de la réunion du Tirpa en novembre 2019 à Rome, avec la problématique de la numérisation des ressources génétiques. Par son travail d'informations, Inf°OGM a ainsi permis à certaines organisations de disposer d'informations factuelles importantes. Inf°OGM a également pu assister aux rencontres internationale « Sème ta résistance » à Mèze (7 au 9 novembre 2019), organisées par le Réseau semences paysannes, ainsi qu'aux rencontres de la maison des semences paysannes maralpines (la Brigue). L'occasion de rencontrer des acteurs associatifs nationaux et étrangers, ainsi que de tenir des stands pour Inf°OGM.

Pour les politiques, Inf°OGM a eu des échanges avec deux nouveaux eurodéputés (Benoît Biteau et Eric Andrieu).

Articles pour l'extérieur

En 2019, nous avons mis en place un partenariat avec Alternatives Santé et nous avons donc pu publié dans leur colonne un article : « Des OGM pour lutter contre la gueule de bois » (<https://www.alternativesante.fr/ogm/des-ogm-pour-lutter-contre-la-gueule-de-bois>).

Alternatives Santé a aussi publié un long entretien avec Christophe Noisette qui a eu rapidement près de 10 000 vues.

Les autres articles seront publiés en 2020, notamment un sur les bébés OGM chinois (en janvier 2020).

5) Contexte thématique et ligne éditoriale

L'arrêt de la CJUE en 2018 avait marqué un tournant dans le débat sur les OGM et surtout les nouveaux OGM. L'année 2019 a donc été une année très importante sur ce dossier et nous avons rédigé de très nombreux articles sur ce sujet. Tous les acteurs attendaient avec impatience la décision du Conseil d'État français sur cette question, lequel Conseil d'État avait saisi la CJUE pour éclairer sa décision.. Le Conseil d'État a rendu sa décision en février 2020.

Plus précisément nous avons pris soin de dénoncer les mensonges sur ces nouveaux OGM : leur prétendue caractère « naturel » et non traçabilité. Nous avons pris soin également de démontrer que le blé Renan n'était pas un OGM, contrairement à ce que prétendait l'industrie qui souhaitait par ce biais semer la confusion. Tout n'est pas OGM mais la plupart des variétés rendues tolérantes aux herbicides (VrTH) cultivées en France en sont, comme les endives issues de fusion cellulaire qui devraient être réglementées en tant que tels. L'autre grand sujet qui a ponctué l'actualité sur les nouveaux OGM : les effets hors cibles.

Malgré l'importance prise par les articles sur les nouveaux OGM, Inf°OGM, comme le rappelle régulièrement le Conseil d'administration, ne doit pas - et n'a donc pas – arrêté de suivre et de rédiger sur les OGM transgéniques. Ils restent cultivés, importés, consommés. Les contaminations n'ont pas cessé et nous les avons renseignées. En France, plus de 20 000 hectares ont dû être détruits car contaminés faiblement par du colza transgénique.

Inf°OGM a également participé à éclairer la problématique des micro-organismes GM (MGM) qui se retrouvent ponctuellement dans l'actualité depuis 2018. Ces MGM sont très peu connus du grand public malgré leur importance et leur omniprésence.

Les autres sujets qui ont été suivis avec beaucoup d'attention par les rédacteurs : les moustiques transgéniques censés permettre de lutter contre les vecteurs du paludisme, le devenir du HCB, la loi bioéthique, les brevets et autres outils de privatisation du vivant et le suivi des institutions européennes (opposition du Parlement européen, nouvelle commission européenne, Pacte Vert).

6) Politique de communication et promotion

Écrire pour la société civile

En 2019, Inf°OGM a apporté son expertise à la rédaction d'un diaporama (et un livret d'accompagnement) sur les OGM, anciens et nouveaux. Ce document, financé par la Coordination nationale des Faucheurs volontaires, a consisté à vulgariser les problématiques liées à ces OGM. Ce n'est donc pas un document « Inf°OGM », dans la mesure où le ton n'est pas celui de notre association mais le contenu est solide et validé par nos instances. Les grandes parties sont :

- 1 • La définition légale d'un OGM
- 2 • Les bases scientifiques pour comprendre
- 3 • Les différentes techniques de modification du génome et leurs utilisations
- 4 • Les techniques *in vitro* laissent des traces et donnent des OGM
- 5 • La mutagenèse : de exemptée à réglementée
- 6 • Des luttes citoyennes et paysannes
- 7 • OGM, anciens ou nouveaux : les mêmes risques
- 8 • La fabrique de l'acceptabilité sociale des nouveaux OGM
- 9 • Conclusion : considérations politiques, sociales, éthiques et... philosophiques

Transmettre de l'information aux médias

En 2019, Inf°OGM a été reprise ou citée 29 fois par différents médias (*Actu-environnement, Alternative Santé, Capital magazine, France 3 Lorraine, Le Canard Enchaîné, La France Agricole, La Nouvelle République, LCI, Le Journal de l'Environnement, Le Parisien, Notre Planète Info, Ouest France, Que Choisir, Plein Champ, Russia Today, Reporterre, Revue Silence, Ritimo Science et Vie, etc.*)

S'ouvrir au grand public

Depuis plusieurs années, l'une des volontés d'Inf°OGM est de rendre accessible l'information au plus grand nombre, indépendamment de leur niveau de connaissance du sujet OGM et semences. Plusieurs supports de communication tendent à répondre à cet objectif.

Les conférences Inf'OGM

En 2019, Inf'OGM a donné cinq conférences, suite à l'invitation d'organisations locales ou nationales.

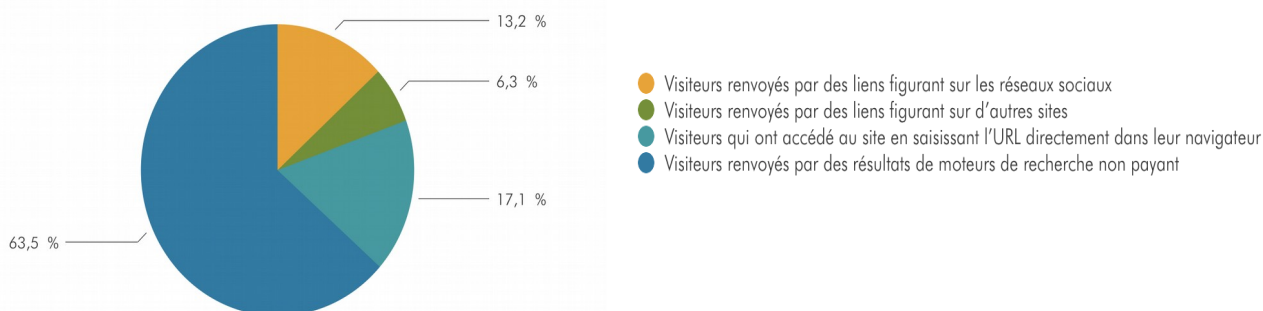
Date	Conférence
31 janvier	Comité d'Entreprise Air France, « Les brevets qui modifient l'agriculture », Frédéric Prat
6 avril	Salon du vin bio de Beauchamp, « Les nouveaux OGM », Eric Meunier
6 juin	Atelier OGM de l'Alliance for Food Sovereignty in Africa, « les nouvelles techniques, l'arrêt de la CJUE », Eric Meunier
28 juin	CNDSF, « Les nouvelles techniques de modification génétique », Eric Meunier
28 septembre	Assises de Technologos, « les victoires de la société civile dans le dossier OGM », Eric Meunier

L'alert'OGM, la newsletter de l'association

L'alert'OGM est une lettre numérique gratuite sur abonnement. Elle permet d'envoyer, à des personnes et organisations qui souhaitent suivre l'actualité internationale sur les OGM et les semences, une synthèse de tous les articles publiés sur le site, une fois par mois. En 2019, nous avons donc continué de publier ces Alert'OGM. Il y a actuellement 3891 abonnés à cette lettre. À cela s'ajoute des communications ponctuelles avec nos soutiens par email afin de faire le point sur des sujets d'enquête précis (comme l'enquête sur les « petits secrets de la Commission européenne »).

Communication via les réseaux sociaux

Nous relayons la totalité de nos articles sur les comptes facebook et twitter d'Inf'OGM. En 2019, 13,2 % des visites sur le site Internet provenaient des réseaux sociaux (contre 11,7 % en 2018). Les réseaux sociaux constituent donc un canal de communication qui draine une part non négligeable du trafic sur le site Internet.



Au 31 décembre 2019, la page facebook d'Inf'OGM comptait 5 345 abonnés (+9 % par rapport à décembre 2018). Cette augmentation somme toute modeste est à mettre en parallèle avec une forte augmentation du cumul des portées de publication (c'est-à-dire le nombre d'utilisateurs qui ont vu un post sur notre page Facebook) qui est passé de 327 964 en 2018 à 684 243 en 2019 (+108 %) grâce à des publications plus fréquentes, la diffusion de « citations visuelles », le recours ponctuel à facebook ads et la mise en place de communications croisées avec des organisations intéressées par notre travail.

Au 31 décembre 2019, notre compte twitter comptabilisait 1 171 abonnés, contre 1 004 en début d'année (+17%) avec un cumul d'impression qui est, quant à lui, passé de 111 026 en 2018 à 314 100 en 2019 (+183%). Le cumul d'impression représente le nombre de fois où les utilisateurs de twitter ont vu un tweet d'Inf'OGM.

Favoriser l'auto-financement

Plusieurs outils ont été repris ou créés cette année pour maintenir, voire augmenter notre part d'autofinancement.

La boutique en ligne

Depuis 2007, les publications d'Inf'OGM ainsi que des productions extérieures sont disponibles sur cette boutique (mini-guides, brochures, DVD, etc.) Les ventes (hors abonnement, adhésion, don, intervention) représentaient 4 601 € en 2019 contre 1 173 euros en 2018.

Les abonnements à Inf'OGM, le journal

Les abonnements au journal sont également en hausse de 36% (280 abonnés au 01/01/2019 à 382 abonnés au 31/12/2019).

Cotisations pour adhésion à l'association

Le montant des cotisations a également bien progressé entre 2018 et 2019, avec une augmentation de 28 % (11 213 € contre 8 760 € l'année précédente).

Les dons : une nette augmentation en 2019

Les soutiens et dons ont augmenté de 138,6 % par rapport à l'année précédente (13 555 € en 2018 - 32 296 € en 2019).

Cela s'explique principalement par deux grosses campagnes d'appel à don en 2018 :

- « Nouvelle offensive pro-OGM de la Commission européenne » : 4 897 € collectés sur un objectif de 4 000 €
- Crowdfunding pour une « Grande enquête sur le forçage génétique » qui a atteint un total de 25 003€ sur 20 000€. Cette somme se divise en 14 003€ de dons d'individus et de collectifs, 6 000€ de l'Eurodéputé Benoît Biteau (sur le budget 2020) et 5 000€ de soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer (sur le budget 2020).

Notons toutefois qu'il n'y avait pas eu de crowdfunding en 2018 puisque nous avons fait le choix d'en faire un tous les deux ans. Si l'on compare les soutiens et dons des années avec crowdfunding uniquement, nous observons une augmentation de 22,7 % entre les années 2017 (26 327 €) et 2019 (32 296 €).

7) Les partenariats

Sur les semences, les partenaires sont le Réseau Semences Paysannes, la Confédération paysanne, Itab, Inrae, et Grain, qui fournissent de l'information, relisent nos articles, suggèrent des sujets et relaient nos informations sur leurs listes.

Inf'OGM a également travaillé étroitement avec des organisations très différentes : de certains chercheurs institutionnels aux Faucheurs volontaires en passant par des associations défendant l'agriculture biologique (FNAB, IFOAM) ou des associations environnementalistes (Amis de la Terre, Greenpeace). Il est devenu plus compliqué de travailler avec les ministères français mais nous avons toujours des contacts pertinents malgré la fréquente obligation de passer par la case « relation presse ». Au niveau européen, nous interrogeons souvent la Commission européenne, avec des réponses parfois pertinentes, souvent langue de bois.

Notons enfin que l'association dispose d'un réseau international important. Ce réseau lui permet d'échanger informations et analyses, suivre les actualités voire, bien que plus rarement, disposer de plumes extérieures pour certains articles. Ainsi, Inf'OGM a des contacts avec diverses structures impliquées dans les débats OGM, semences, Biologie de synthèse... Parmi ces partenaires internationaux, on trouve ETC Group, TWN, la Via Campesina, IFOAM International, la Red para una América latina libre de transgénicos... Fruit d'une volonté de disposer d'une plateforme commune d'échanges, Inf'OGM héberge toujours une liste de diffusion fermée et internationale dédiée au sujet des nouvelles techniques de biotechnologies. Cette liste compte 66 inscrits de 21 pays différents : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chine, Danemark, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse.

8) Les bailleurs

Après deux années de déficit, 2019 est l'année du redressement économique avec une augmentation des dons et des subventions (augmentation des montants alloués, soutien de nouveaux mécènes comme la Boulangère Bio et la Fondation Ekibio). Près de 75 % de notre financement est assuré par des bailleurs privés et notre autofinancement (produits vendus, prestations de service, adhésions, cotisations et dons) a atteint 20,1% du total des produits (voir rapport financier).

Nos bailleurs privés sont les suivants :



9) Quelques messages de soutien

« Je tenais à vous féliciter pour l'excellente vidéo très didactique que vous avez faite sur la réglementation des OGM. Bravo ! »

Christian Vélot, Président Génétique et Microbiologie, Université Paris Sud

« Inf'OGM est une mine d'informations indispensables pour appuyer leur travail et aller informer la société. »

Dr Isabelle Chivilo, administratrice du CRIIGEN

« Je trouve le journal très bien fait et j'aurais été très content d'avoir accès à Inf'OGM au début de ma carrière, lorsque l'expertise manquait. »

Me Alexandre Faro, Avocat à la Cour, SCP Faro & Gozlan

« Heureusement qu'Inf'OGM existe car il est très complexe de produire de l'expertise. L'information est accessible pour les membres de la Conf', avec une expertise d'excellente qualité. »

Roxanne Mitralias, Confédération paysanne

« Bravo pour toutes les échanges très riches et félicitations pour les actions menées cette année ! »

Marion Veber, Responsable des Programmes, Fondation Danielle Mitterand

« L'activité d'Inf'OGM nous est indispensable pour continuer notre travail. »

Jean-Pierre Anglade, Nature et Progrès

« Le comité d'experts de la Fondation de France a décidé de renouveler la subvention d'Inf'OGM pour 3 ans. La Fondation donne ainsi à Inf'OGM le maximum qu'elle peut donner par association et par année. Les retours du comité d'experts ont été extrêmement positifs. Les compétences de l'association ont évolué et se sont affirmées. La demande de subvention déposée cette année était beaucoup plus structurée, plus solide, très intéressante. Inf'OGM reçoit ainsi les félicitations du jury ! »

Thierry Gissingier, Responsable Programmes Environnement et Fonds Individualisés, Fondation de France.
